



# Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 OEufs

AMAP La Jur'Ainsienne



Il est convenu entre

**Madame/Monsieur :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Mail :** .....@.....

**Portable :** .....

*ci-après dénommé le Consom'acteur.*

d'une part,

et

**Madame/Monsieur :** Sébastien DEROUX

Producteur de : ... **Œufs de poules** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...830 576 542 00013...

**Adresse :** Ferme Bouillon de cultures

8 rue Fontaine du Fossard

39240 CHISSERIA

Tél. 06.67.73.70.08

*ci-après dénommé le Producteur.*

d'autre part,

## Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

## Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir l'exploitation agricole du Bouillon de cultures
- Fournir au Consom'acteur des Œufs calibrés certifiés Agriculture Biologique de qualité

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

## Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : hebdomadaire ou bimensuelle

Les dates de livraison seront les jeudis du 22/10/2020 au 14/10/2021 inclus. Pas de livraisons les 24/12/2020, 31/12/2020, 13/05/2021, 05/08/2021, 12/08/2021 et 19/08/2021. Ceci correspond à un total de 46 (ou 23) distributions.

## Article 3 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur peut reporter, s'il le désire, au maximum 3 distributions sur les 46 (ou 23) livraisons définies à l'article 1 et les reporter sur les semaines suivantes (à convenir avec le Producteur).

## Article 4 : Contenu et prix du panier

- Contenu du panier :

Le Consom'acteur s'engage pour le contenu suivant : 6 œufs (2,65€) ou 12 œufs (5,30€) calibrés par semaine ou par quinzaine, ainsi qu'une volaille (11,5€) prête à consommer par saison (poule au pot) livrée courant Avril-Mai.

Nbre de semaines	Type de panier	Montant du panier	Montant annuel avec poule	Formule choisie
46	6 œufs / semaine	2,65€	133,40€	
46	12 œufs / semaine	5,30€	255,30€	
23	6 œufs / quinzaine	2,65€	72,45€	
23	12 œufs / quinzaine	5,30€	133,40€	

**Je commande ..... poule(s) supplémentaire(s) ; je règle en plus ..... X 11,5€ soit la somme de ..... €. - Poules supplémentaires livrées avec la poule obligatoire.**

- Modalités de paiement :

Le règlement peut se faire par chèque ou en espèces. Le Consom'acteur établit au début de l'année un ou trois paiements correspondant au prix de l'ensemble des paniers de l'année.

**3 chèques encaissés dans les 6 premiers mois du contrat (1 mois sur 2).**

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le .....

Le Consom'acteur  
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur  
(Nom Prénom et Signature)  
Sébastien DEROUX



# Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 OEufs

AMAP La Jur'Ainsienne



Il est convenu entre

**Madame/Monsieur :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Mail :** .....@.....

**Portable :** .....

*ci-après dénommé le **Consom'acteur**.*

d'une part,

et

**Madame/Monsieur :** Sébastien DEROUX

Producteur de : ... **Œufs de poules** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...830 576 542 00013...

**Adresse :** **Ferme Bouillon de cultures**

8 rue Fontaine du Fossard

39240 CHISSERIA

Tél. 06.67.73.70.08

*ci-après dénommé le **Producteur**.*

d'autre part,

## Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

## Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir l'exploitation agricole du Bouillon de cultures
- Fournir au Consom'acteur des Œufs calibrés certifiés Agriculture Biologique de qualité

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

## Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **hebdomadaire ou bimensuelle**

Les dates de livraison seront les jeudis du 22/10/2020 au 14/10/2021 inclus. Pas de livraisons les 24/12/2020, 31/12/2020, 13/05/2021, 05/08/2021, 12/08/2021 et 19/08/2021. Ceci correspond à un total de 46 (ou 23) distributions.

## Article 3 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur peut reporter, s'il le désire, au maximum 3 distributions sur les 46 (ou 23) livraisons définies à l'article 1 et les reporter sur les semaines suivantes (à convenir avec le Producteur).

## Article 4 : Contenu et prix du panier

- Contenu du panier :

Le Consom'acteur s'engage pour le contenu suivant : 6 œufs (2,65€) ou 12 œufs (5,30€) calibrés par semaine ou par quinzaine, ainsi qu'une volaille (11,5€) prête à consommer par saison (poule au pot) livrée courant Avril-Mai.

Nbre de semaines	Type de panier	Montant du panier	Montant annuel avec poule	Formule choisie
46	6 œufs / semaine	2,65€	133,40€	
46	12 œufs / semaine	5,30€	255,30€	
23	6 œufs / quinzaine	2,65€	72,45€	
23	12 œufs / quinzaine	5,30€	133,40€	

**Je commande ..... poule(s) supplémentaire(s) ; je règle en plus ..... X 11,5€ soit la somme de ..... €. - Poules supplémentaires livrées avec la poule obligatoire.**

- Modalités de paiement :

Le règlement peut se faire par chèque ou en espèces. Le Consom'acteur établit au début de l'année un ou trois paiements correspondant au prix de l'ensemble des paniers de l'année.

**3 chèques encaissés dans les 6 premiers mois du contrat (1 mois sur 2).**

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le .....

Le Consom'acteur  
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur  
(Nom Prénom et Signature)  
Sébastien DEROUX